

VITRY-AUX-LOGES

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

*Réunion de démarrage
Mercredi 17 janvier – 18h00*

VIGNES Paysages -2 rue du Général Lanrezac 44000 NANTES
Vignes.paysage@gmail.com – 06/08/23/26/52

SARL parenthesesURBaineS – 261 rue de Cormery 37550 SAINT AVERTIN
parenthesesurbaines@gmail.com – 02/47/55/08/80

ECR Environnement – 10 rue Jacques Cartier 17000 LA ROCHELLE
larochele@ecr-environnement.com – 05/46/43/04/73

L'ÉQUIPE D'INTERVENTION



- **Coordination de l'équipe - AMO**



Juliette VIGNES ARCHITECTE PAYSAGISTE
Etude et Conception

parenthesesURBaines

Sébastien BONDOUX

Virginie DUCHIRON

Architecte DPLG

Urbaniste Formateur (membre CA du CAUE 37)

Géomaticien (membre du CNIG)

Photogrammètre, Cartographe

ECR Environnement

Thibaut DECRETON

Laure SUTEAU

Clément MAUSSET

Ingénierie de l'environnement

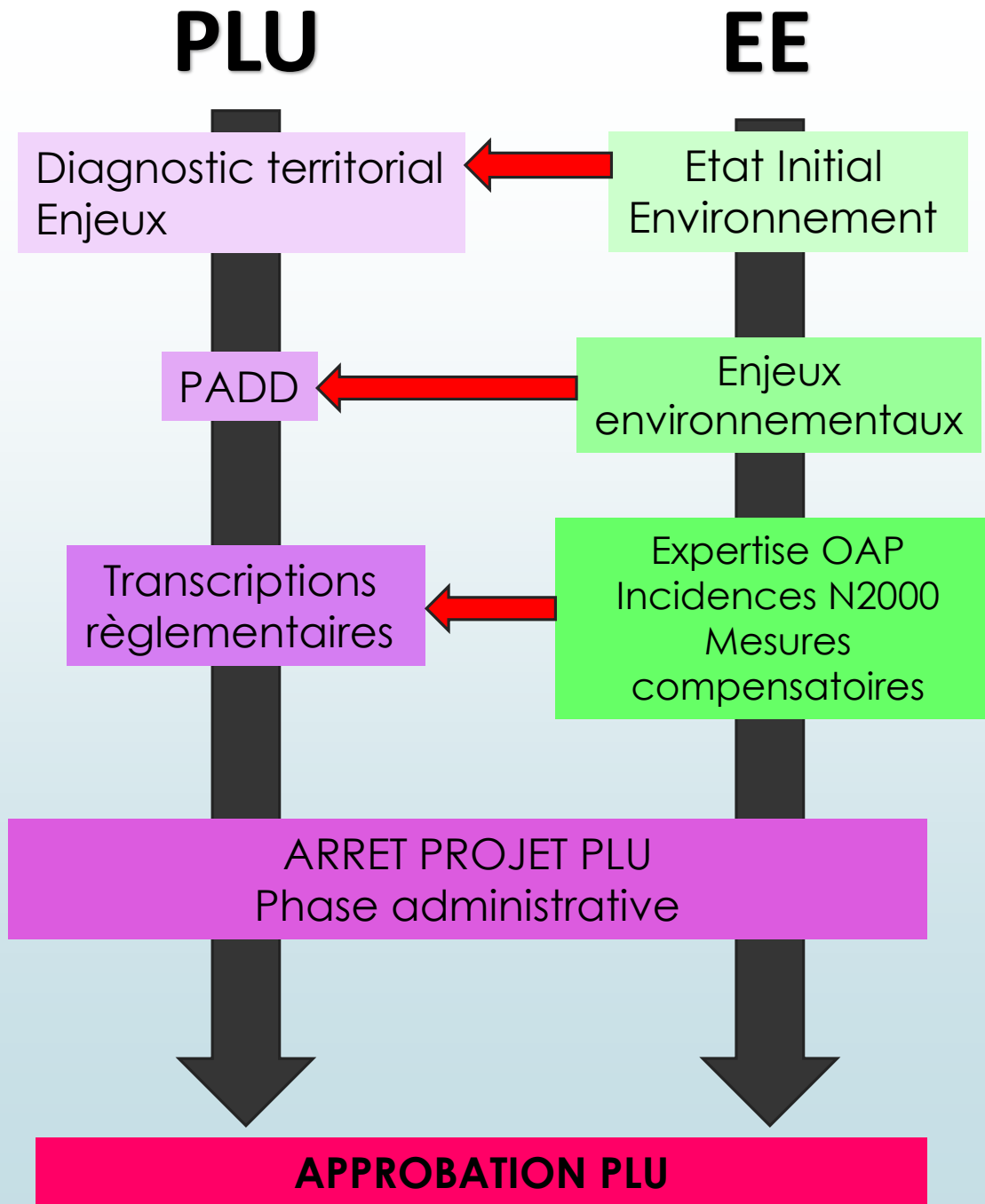
Ecologie et aménagement du territoire

VIGNES Paysages

Juliette VIGNES

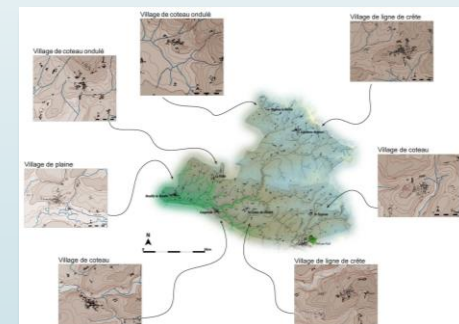
Paysagiste DPLG - concepteur

Sociologie



CONCERTEZ ET COMMUNIQUER

- ❑ 3 réunions publiques
- ❑ Articles – site internet
- ❑ Registre de concertation et documents d'étude
- ❑ Lettre d'information pour le public
- ❑ 3 réunions Personnes Publiques Associées



Diagnostic territorial et enjeux : futur RP

- ❑ Etat Initial de l'Environnement
- ❑ Analyse des composantes de territoire : mobilités, économie, agriculture, urbanisme, équipements et tissu associatif, paysage, patrimoine, ...
- ❑ Analyse de la consommation des espaces : diagnostic foncier
- ❑ Analyse socio-démographique
- ❑ Articulations documents de rang supérieur

Densité et Intensification

2. Ile de la Motte



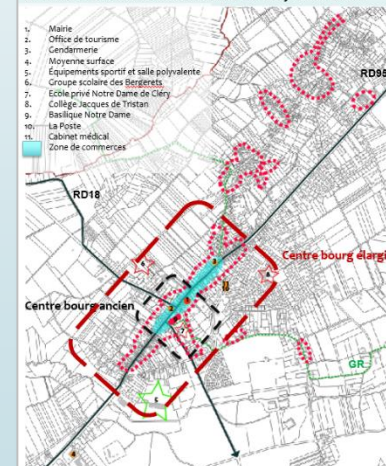
Caractéristique et densité du bâti

Surface bâtie : 65 %
 Environ 80 log/ha
 Taille de parcelle moyenne : 135 m²
 Nombre moyen d'habitant/ha : 168



Définition du secteur d'attractivité de Cléry-Saint-André

1. Mairie
2. Office de tourisme
3. Gendarmerie
4. Moyenne surface
5. Equipements sportifs et salle polyvalente
6. Groupe scolaire des Bergerets
7. Ecole privé Notre Dame de Cléry
8. Collège Jacques De Tréhan
9. Basilique Notre Dame
10. La Poste
11. Cabinet médical
- Zone de commerces



- Le noyau ancien est marqué par la centralité de la Basilique.
- Le centre bourg élargi est délimité par les équipements scolaires, associatifs et sportifs, et la zone de commerces.



Conception parenthesesURBaneS - août 2016

Objectif

➤ Points de vigilance

PADD expression des enjeux

QUALITATIF

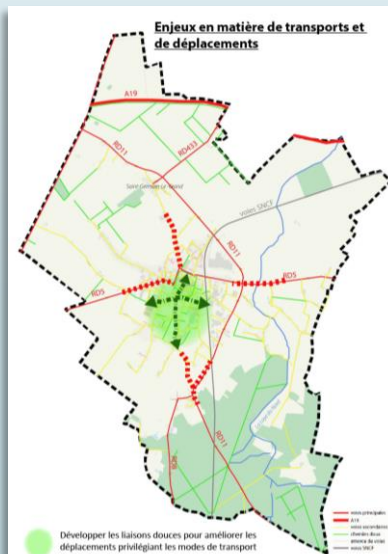
- Ateliers de travail avec les élus
 - Construire les réflexions
 - Elaborer un projet

QUANTITATIF

- Prévisions démographiques
- Objectifs chiffrés de modération de consommation

REDACTION DU PADD

Définition des axes du développement durable

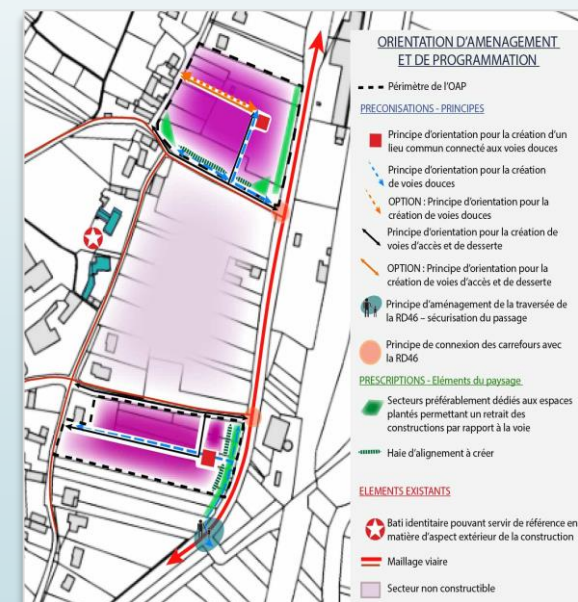
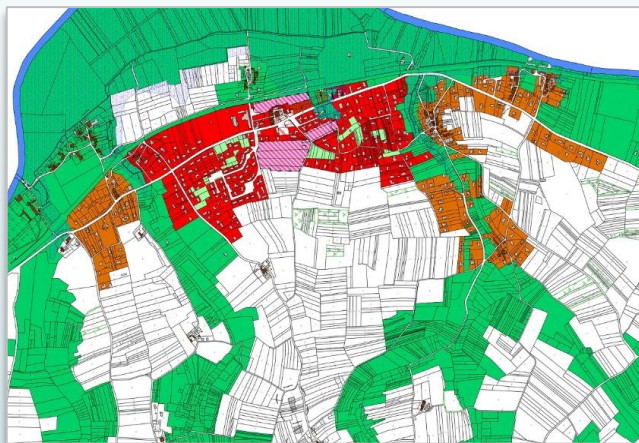


Objectif

- Grandes orientations

Traduction réglementaire

- ❑ **OAP** (article R. 151-8 du code de l'urbanisme)
- ❑ **Zonage** (standards CNIG)
- ❑ **Règlement écrit**



Objectif
➤ Transcrire

Evaluation Environnementale

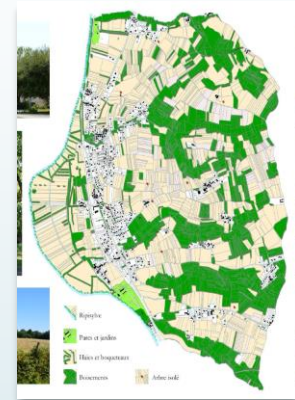
Evaluation Environnementale lorsque le territoire comprend en tout ou partie un site Natura 2000 (art. R.104-1 du Code de l'Urbanisme)

- Directive « Habitats » « Forêt d'Orléans et périphérie »
- Directive « Oiseaux » « Forêt d'Orléans »
- + 4 ZNIEFF



Un travail axé sur :

- la compatibilité entre PADD et enjeux environnementaux
- l'analyse des incidences des orientations du PLU sur l'environnement
- les choix justifiant le projet de PLU
- les mesures Eviter Réduire Compenser
- les indicateurs de suivi des mesures ERC et de l'efficacité du projet

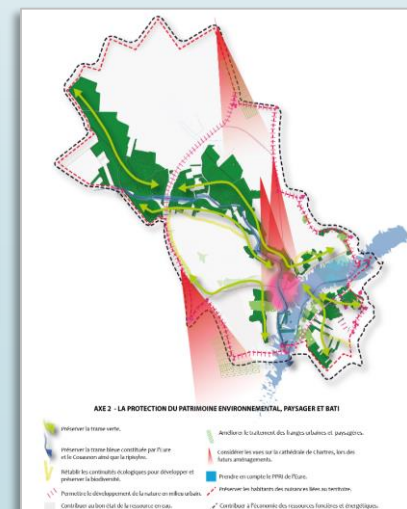
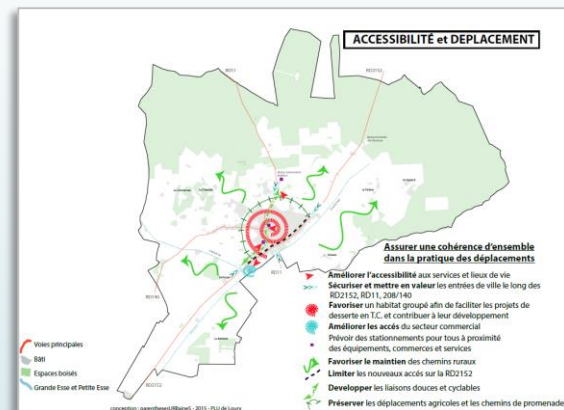


Objectif

- Evaluer l'incidence du projet sur l'environnement et le réseau N2000

PHASE ADMINISTRATIVE

- Pièces du dossier PLU + EE intégré
- Bilan de concertation
- Arrêt du Projet de Dossier PLU
- Examen des PPA + CDPENAF*
- Enquête Publique + RCE
- Modification PLU
- APPROBATION du PLU



*Commission départementale de protection des espaces naturels agricoles et forestiers

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Nous contacter

SARL parenthesesURBaines

261 rue de Cormery 37550 SAINT AVERTIN

parenthesesurbaines@gmail.com 02/47/55/08/80